

Développement durable dans la pratique du cyclotourisme

Quelques pistes pour une approche sur le terrain

L'engagement du Sport dans le développement durable peut s'envisager à 3 niveaux* :

- Le libre arbitre du sportif
- Le fonctionnement de l'association
- L'organisation d'évènements

L'approche que vous propose ici Liaison concernera essentiellement la sensibilisation des pratiquants à des choix de comportements responsables, où le rôle des éducateurs est essentiel (souligné par une police de couleur différente).

La FFCT est évidemment concernée par les autres niveaux cités, et a obtenu le label du Comité National Olympique et Sportif Français, « Développement durable, le Sport s'engage » pour l'organisation de la Semaine nationale des Jeunes. Consultez le dossier thématique concernant le développement durable à la Fédération, à paraître dans le numéro de juillet-août 2015 de la revue *Cyclotourisme*. Par ailleurs, cet article traitera le volet environnement du développement durable davantage que les aspects économique et social.

Pourquoi une initiation à la connaissance de l'environnement dans nos formations ?

Nous vivons dans un environnement avec lequel nous avons des échanges permanents, et grâce auquel nous pouvons vivre.

Nous pratiquons le Cyclotourisme, sport d'extérieur, parfois dans un environnement urbain, souvent dans des zones dites de pleine nature, bien que toujours marquées par l'intervention humaine.

Lors d'une randonnée cyclotouriste sur la route ou sur les chemins, nous traversons des milieux naturels variés ; la connaissance de ces milieux nous permettra de mieux les apprécier, de les préserver et surtout de découvrir la richesse d'un monde souvent méconnu.

Nous percevons en permanence notre environnement par :

- Les images
- Les sons
- Les odeurs
- La température ressentie, le vent...

Sur notre vélo, nous sommes particulièrement attentifs à ce qui est important pour notre pratique (anticipation trajectoire...)

L'objectif de cette initiation est une prise de conscience plus globale de l'environnement (observation possible dès que nous levons le nez du guidon, animations possibles lors des pauses)

Cette approche de l'environnement doit nous amener :

- À souhaiter mieux le connaître
- À souhaiter participer à sa préservation (milieu et biodiversité)
- À éviter les mauvais comportements
- À motiver nos groupes pour une pratique dans un esprit de curiosité et de respect vis-à-vis de l'environnement.

Un comportement sur le terrain respectueux de l'environnement

Comment limiter notre impact sur le milieu, et les êtres vivants qui le peuplent ?

- Attachons nous à ne pas laisser de déchets au sol (papiers, emballages...)
Profitons d'un geste malencontreux pour expliquer, ne quittons pas la zone de goûter sans vérifier, ou mieux, faire vérifier, expliquer (durée de dégradation des déchets, conséquences de leur accumulation pour les êtres vivants...)
Notons que l'accumulation des déchets naturels peut aussi devenir un problème.
- Usagers des chemins, efforçons nous de limiter les effets de notre passage sur le sol et sur la végétation.
Les traces de passage de vélos sont faciles à observer : expliquons l'effet du tassement, la création d'ornières, l'érosion des sols meubles et des pentes...
Restons sur les chemins !
- Efforçons nous de déranger le moins possible les êtres vivants ; limitons les nuisances sonores.
Observons les traces de vie, expliquons le besoin de quiétude des animaux
- Des chartes de bonne pratique ont été créées, par les organismes concernés par la gestion des milieux naturels, par la FFCT (Voir documents proposés en annexe : charte du pratiquant, charte proposée aux jeunes participants à la SNEJ)
Faisons connaître ces chartes (affichage au local du club, charte jointe au livret d'accueil...), et faisons respecter leurs consignes et conseils.
- Des panneaux d'information, de plus en plus nombreux, ont été mis en place sur le terrain, des chemins balisés à thème existent.
Arrêtons-nous, informons nous, organisons des sorties à thème environnement, aussi ludiques que possible !

* Entendu lors d'une conférence sur ce thème.

Notre matériel et équipement

Concernant le respect de l'environnement, cet aspect de notre pratique nous vient peut-être moins spontanément à l'esprit. Il n'en est pas moins important.

Toute une série d'étapes interviennent dans la vie d'un matériel : obtention des matières premières, production, transport, distribution, utilisation, fin de vie.

Toutes ces étapes sont génératrices de problèmes pour l'environnement (mais aussi économie et société).

La consommation (acquérir, utiliser, jeter) relève de notre responsabilité individuelle. **Les éducateurs peuvent-ils jouer un rôle, en dehors de susciter la réflexion ?**

L'acquisition d'un matériel (vélo, casque, vêtements...) implique évidemment l'analyse d'un besoin, l'adéquation avec une pratique, et... des impératifs budgétaires ! Il peut également être réfléchi concernant les premières étapes citées plus haut, ce qui nécessite une prise d'infos spécifique.

L'utilisation du matériel, sa gestion de façon à prolonger sa durée de vie (prévention des déchets) relève davantage de l'éducateur : bon usage de la mécanique, respect du matériel (je ne pose pas mon vélo n'importe où, n'importe comment...), entretien convenable.

Fin d'usage :

- Le matériel que nous voulons remplacer est-il hors d'usage, voire dangereux, ou devient-il simplement moins adapté à nos capacités physiques, à l'évolution de notre pratique, à nos désirs ? Peut-il servir à d'autres, ou doit-il absolument être jeté ?
- Si nous devons le jeter, le problème se pose de la gestion des déchets : quels éléments peuvent être recyclés ?
Ceci peut faire l'objet d'un jeu, d'une initiation (de quoi est fait mon vélo ? D'où viennent ces matériaux ? Que vont-ils devenir quand je les jette ?)

Bien d'autres thèmes peuvent être abordés, tels que :

- Le bilan carbone (**Je rejette davantage de CO2 quand je fais un effort. Pourquoi ? Comparaison entre ce que rejette mon « moteur musculaire » et ce que rejette un moteur utilisant des combustibles fossiles...**)
- La protection de l'eau (**laver mon vélo sans gaspiller**)
- Etc...

Des expériences à partager ?

Si vous avez conduit des expériences en relation avec l'un ou l'autre des thèmes abordés dans cette présentation rapide, n'hésitez pas à nous en faire part !

Claude Brulebois

Annexe 1 : la charte du pratiquant (espace fédéral, GESTION DOCUMENTAIRE, LES COMMISSIONS FÉDÉRALES, LA COMMISSION VTT



La charte du pratiquant



Soucieuse du respect de l'environnement, de la réglementation en vigueur, d'une cohabitation harmonieuse avec les autres usagers des voies empruntées et des espaces naturels, la Fédération française de cyclotourisme (FFCT) édite une charte du pratiquant, destinée à rappeler les principes de base à suivre pour une pratique en toute sécurité.

- J'utilise un vélo en parfait état mécanique avec un équipement conforme à la réglementation ;
- Je respecte le Code de la route en tous lieux et toutes circonstances ;
- Je reste courtois(e) avec les autres usagers et je reste discret(ète) ;
- Je maîtrise ma vitesse et j'adapte mon comportement aux conditions de terrain ;
- Je prends les dispositions pour être visible de jour et de nuit ;
- J'emporte un nécessaire de réparation, une trousse de 1^{ère} urgence et une carte détaillée du parcours ;
- Je respecte la nature et son environnement ;
- Je prends connaissance à l'avance des difficultés, de la distance du trajet choisi ;
- Je choisis un parcours en rapport avec mes capacités physiques ;
- Je ne prends aucun risque inutile dans les descentes ;
- Je porte toujours un casque ;
- Je connais la procédure d'appel des secours en cas d'accident ;
- J'observe les consignes des organisateurs lors d'une randonnée ;
- Je roule sans mettre en cause ma propre sécurité ni celle des autres usagers des chemins ;
- Je maintiens un espace de sécurité avec le vététiste qui me précède ;
- Je dépasse avec précaution les randonneurs pédestres et équestres qui restent toujours prioritaires ;
- Je respecte les propriétés privées et je roule impérativement sur les sentiers ouverts au public ;
- Je m'interdis de pénétrer en sous-bois et dans les parcelles de régénération ;
- J'informe d'autres personnes de mon itinéraire et je ne pars jamais seul(e) ;
- Je m'informe des conditions météorologiques avant de partir en montagne.

Annexe 2 : la charte de la SNEJ 2014

La charte environnementale



Chaque année, au début du séjour, tous les participants signent la charte environnementale.

Par le slogan « Je roule cool, je roule propre, je roule éco-cyclotouriste » l'ensemble des acteurs de la semaine s'engagent à limiter l'impact de l'organisation sur le site et les espaces naturels.

Les engagements des participants à la « SNEJ 2014 » vont être lus par deux jeunes bretons : un garçon et une fille :

Au cours de la SNEJ 2014, nous nous engageons à :

- 1. Respecter le site de Guerlédan, les locaux et espaces mis à notre disposition pour nos activités;
- 2. Ne jeter aucun déchet ni emballage (papiers ou plastiques) au sol, que ce soit sur les parcours, le camping ou le site d'organisation ;
- 3. Rester sur les sentiers et les espaces balisés au cours des randonnées VTT, et ne pas pénétrer dans les zones de reboisement et de régénération ;
- 4. Rester vigilant et attentif à notre propre consommation d'eau et d'électricité;
- 5. Limiter notre production de déchets et utiliser le système de tri sélectif mis en place sur le site ;
- 6. Promouvoir le vélo comme mode de déplacement doux, discret, non polluant et parfaitement adapté aux sports de nature ;
- 7. Rester courtois avec les usagers du site et les autres randonneurs sur les sentiers et itinéraires empruntés chaque jour ;
- 8. Appliquer les consignes de sécurité données par les organisateurs et nos moniteurs ;
- 9. Respecter tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour le bon déroulement de notre séjour.

Quelques documents :

- Fiche VTT de la Fondation Nicolas Hulot.

Accès : <http://fondation-nicolas-hulot.org>, adopter les écogestes, dans ses loisirs sportifs, VTT, et téléchargez la fiche VTT

- Livret Ademe : <http://www.ecomanifestations-alsace.fr/guides-et-fiches-pratiques/sport/charte-de-l-eco-cycliste/>